



## La CNT c'est quoi?

### UN SYNDICAT !

Parce que cette forme d'organisation – telle qu'elle a été définie par ses fondateurs et qui reste plus que jamais d'actualité – englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle a écrit les plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente au plus près ses intérêts. Parce qu'elle remet en cause le rôle dirigeant des partis au sein du mouvement social. Parce qu'elle offre une structure solide sur laquelle s'appuyer pour lutter au quotidien et tenter, demain, de réorganiser la société.

### DE COMBAT !

Parce que la plupart des syndicats sont actuellement englués dans la collaboration avec les classes dirigeantes. Parce que l'État et le patronat ne se laissent pas convaincre par de belles paroles. Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que seule la lutte est payante (grèves, occupations, manifestations, boycott...). Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation

### AUTOGESTIONNAIRE !

Parce que les permanents syndicaux, dans leur ensemble, génèrent (inconsciemment ou non) la passivité et la bureaucratie au sein de leurs organisations. Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes. Parce que nos délégués sont élus sur des mandats précis et qu'ils sont révocables à tout moment par l'assemblée générale du syndicat. Parce que nous sommes soucieux de l'autonomie des syndicats locaux et respectueux du fédéralisme. Parce que nous préconisons l'auto organisation des luttes (comités de grève, coordinations...).

### ET SOLIDAIRE !

Parce que les hiérarchies de salaires et de fonctions ainsi que les différences de statuts, renforcent les divisions et l'égoïsme au sein de la population, et s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée... Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles ou intercatégorielles permettent d'éviter le corporatisme... Parce que les luttes des femmes, des chômeurs, des précaires, des mal logés, des sans-papiers, des lycéens et des étudiants sont aussi les nôtres. Parce que les peuples du monde entier sont tous victimes des mêmes maux.

## LE DROIT DE GRÈVE GRAVEMENT REMIS EN CAUSE À LA POSTE

La grève d'octobre à Lyon-Centre (15 jours de mobilisation contre les réorganisations des 1<sup>er</sup> et 5<sup>ème</sup> arrondissements) a été riche d'enseignements.

Elle aura surtout permis de révéler ou plutôt de remettre à jour la stratégie de la direction face à un conflit social sérieux (50% de grévistes partent en illimitée, sur un site symbolique : Lyon-Centre).

En effet, la poste avait pressenti le degré de mobilisation et elle n'a pas attendu le premier jour de grève pour prendre la température : dès le lundi à 6h00 des mesures avaient été prises :

- appel à des intérimaires
- appel à une brigade de 5 FQES (**F**acteur **Q**ualité **E**sprit **S**ervice). Nouvellement créés, ces "super" facteurs peuvent être mobilisés en un jour partout sur le Rhône et l'Ain.
- appel à des dizaines de cadres.

Tous sont quotidiennement sortis en distribution pour effectuer des tournées d'agents grévistes.

Tous ceci ne se met pas en place en quelques heures. Ces mesures sont planifiées par la direction et elles ont des objectifs bien précis : contourner l'action des grévistes, rendre inefficace l'arrêt de travail.

Ainsi, face aux revendications des grévistes et à l'expression de leur mal-être, les seules mesures prises par la poste consistent à... supprimer les effets de la grève ! Et pour cela tous les moyens sont bons, même si ils sont illégaux. Il en va de l'embauche d'intérimaires qui en cas de conflit est strictement interdite par le code du travail (article L1251-10).

En se donnant d'importants moyens pour rendre la grève inefficace, en allant jusqu'au mépris de la loi, c'est directement le droit de grève qui est remis en cause par la direction de la poste.

Ce droit reste quasiment notre seul pouvoir d'action pour préserver nos conditions de travail et se prémunir des dérives libérales que la direction voudrait nous imposer.

Et si paradoxalement il nous faut sans cesse réexpliquer à nos collègues de travail l'importance et la nécessité de la grève, il y a une catégorie de salariés de la poste qui, elle, a bien compris son pouvoir et sa dangerosité : les cadres de la DSCC et de Paris !

**Aujourd'hui plus que jamais la lutte sociale est nécessaire.** Et il nous faudra être nombreux, unitaires, organisés et solidaires les uns les autres pour les empêcher de décider pour nous de ce que doit être notre entreprise.

## TOUS TIMBRÉS !

Dans Tous Facteurs du mois de décembre, nous apprenons qu'on va nous refiler un dépliant sur les "tarifs qui évoluent" Courrier et Colis fin décembre

Bravo, t'en a eu toi ? Ben, pas nous ?! Bla bla bla...

Tu peux aussi remarquer qu'ils utilisent le verbe "évoluer" et pas AUGMENTER.

Pas comme nos salaires. Ah ! le langage d'encadrement qui essaye de nous enrober dans du chocolat dégeu, la réalité.

Tu apprends aussi que le dépliant sera au format "pocket" et pas "poche", pour faire djeunes ringards, trop fort.

Il sera tellement fort qu'il est "didactique" (waouh quel terme qui s'la pète !)

Ce qui signifie : ce qui est instructif, explicatif, pédagogique (ouvrage didactique, poème didactique).

Conclusion de l'histoire : vous lirez un poème, à votre libre inspiration, pour faire passer la pilule amère aux "clients" de l'augmentation désormais annuelle, avec un sourire commercial bien sûr.

Entraînez-vous devant la glace des chiottes.

Pareil avec le timbre Marianne 50 g sans valeur faciale, personne ne t'a dit ce qu'il devient ?

Car la tranche 50 g disparaît ! Hé oui, enfin pas pour tout le monde, pour nous seulement les citoyennes de base, car pour le Monde de l'Entreprise lui, il peut continuer à bénéficier de cette tranche.

Bref, si t'as des stocks chez toi, qu'est ce que t'en fais ? Il coûte combien ? Tu peux l'utiliser ? Bien sûr rien sur le site de la Poste ?

Ils font quoi les cadres en communication grassement payés ?!

## PIC SAINT-PRIEST

PAS DE PETITES ÉCONOMIES...  
(SUR LE DOS DES AGENTS)

Après avoir fait de grosses économies avec des suppressions massives d'emplois lors des restructurations de 2014-2015 puis en développant outrageusement le travail précaire à la PIC, sans oublier le gros coup de rabot sur la Prime Compensatoire au titre de 2015 pour les fonctionnaires, notre direction s'attaque aux petites économies.

Nous avons déjà subi la suppression de la pausette de 2<sup>ème</sup> partie de vacation puis du quart d'heure accordé traditionnellement lors du repas amélioré de fin d'année, sans même en avertir les OS représentatives.

Une autre idée-poste ?

PAS DE MAUVAISES DÉPENSES...  
(POUR LES CADRES)

Ces économies sont à mettre en parallèle avec certaines dépenses comme que la visite d'une Plateforme logistique à Saint-Quentin Fallavier où tous les cadres et agents de maîtrise (y compris les référents) ont été conviés.

Ce fut autant de journées de travail non productives sans compter les frais de transport et le restaurant pour tous.

Souhaitons leur une part variable à la hauteur de nos efforts !

## ENCORE DES ÉCONOMIES

Dans le cadre de la *professionnalisation de la Force de Travail Variable*, la direction de la PIC embauche début 2016

- 20 CDI Intérim (5 matin, 5 après-midi et 10 en nuit) pendant 36 mois
- 30 CUI-CIE (Contrat Unique d'Insertion Contrat Initiative Emploi) en CDD 6 mois renouvelable une fois
- 8 personnes de l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) Léon Fontaines en jour

Si les deux derniers types de contrat ont le "mérite" de favoriser l'insertion de travailleurs dans le monde de l'entreprise, ils sont avant tout une grosse économie pour La Poste (coût ; moins de 400 €/mois, charges comprises)

De même pour les CDI intérim qui ne toucheront plus leurs primes de précarité, de fin de contrats...

Sortez vos calculettes !

## NOTRE AVIS ?

Dans le cadre de la co-construction (sic) du projet d'établissement 2016 PIC Saint-Priest, la direction a lancé en 2015, une "consultation de chaque agent pour qu'il puisse donner son avis sur les actions lancées en 2015 à reconduire en 2016 et faire des propositions".

Bilan :

620 questionnaires envoyés à domicile – 64 retours (10,3%)

C'est parlant !



## RECOMMANDÉS : Et 1, et 2, et ... ZÉRO

### LA PREMIÈRE PRÉSENTATION

De part son importance juridique le recommandé a toujours eu un statut un peu à part à la poste. Une réglementation stricte pour assurer une distribution de qualité. Pour le facteur une relation particulière avec l'usager qui révélait le bon ou le mauvais fonctionnement du service postal. On se souvient d'une époque où la représentation d'un recommandé était interdite. Et puis...

### LA DEUXIÈME PRÉSENTATION

...et puis il faut réduire les coûts ! Il faut réduire le taux d'instance au bureau qui coûte cher et augmenter la distribution. **Objectif prioritaire national !** Ça commence doucement avec un service spécial pour l'usager qui

demande une deuxième présentation.

Et puis ce n'est pas assez il faut représenter automatiquement quelques recommandés pour augmenter les taux et puis finalement ordre de la hiérarchie : la deuxième présentation devient obligatoire et systématique !

Et attention le chef est là à la reddition des comptes et il surveille. Menace de demande d'explication aux récalcitrants !

Et puis...

### ZÉRO PRÉSENTATION !!!!

...et puis les restructurations de tournées passent par là. Manque de personnel ; tournées coulées parce que trop longues ; on arrive même pas à distribuer le courrier du jour. Alors on met les recommandés de côté pendant 3 jours !! On enverra un facteur, le

4<sup>ème</sup> jour, partir avec 150 recommandés ! Ceux-ci ne passent plus systématiquement par la cabine. Sans aucune confidentialité ni sécurité, ils restent toute la journée éparpillés sur les positions de tri !! Dans le 1<sup>er</sup> arrondissement la désorganisation est telle qu'on a amené à des intérimaires plusieurs caisses de recommandés en leur demandant de remplir des avis de passage automatique !

### ZÉRO PRÉSENTATION !

La méthode avait déjà été expérimentée pendant la grève où on a vu 4 cadres passer toute une journée à faire des avis de passage ! Les mêmes qui, il y a 6 mois, nous menaçaient de demande d'explication pour faire la deuxième présentation, nous demandent aujourd'hui de n'en faire aucune !

## LA BANQUE POSTALE

### NOS MANAGERS... PAS DES LUMIÈRES !!

À la Banque Postale de Lyon, la semaine précédant le 8 décembre, nos managers ont décidé de faire gagner des lumignons aux meilleurs vendeurs/ses. Par exemple, tu vends trois assurances, tu reçois un lumignon que tu pourras allumer et ainsi participer à l'hommage prévu par la Ville de Lyon.

Se servir des attentats du 13 novembre, pour te faire vendre toujours plus, a scandalisé de nombreux-ses collègues, obligeant la direction à annuler partiellement "cette animation commerciale".

Pour l'anecdote, les lumignons ont été achetés dans une enseigne suédoise bien connue, car ils étaient moins chers que par l'intermédiaire d'une des associations caritatives "recommandées" par la Ville.

### NOUVELLE RÉORGANISATION

La Banque Postale a lancé un nouveau projet de réorganisation de l'ensemble des Centres Financiers : EXCELLO.

Cela consiste à continuer à mutualiser certaines activités : actuellement, par exemple, il y a un service "réclamations" dans chaque centre, avec EXCELLO, ces services vont être regroupés passant ainsi de 18 sites à 6 sites.

Le Centre de Lyon "héritera" des opérations juridiques et d'un service recouvrement. D'où suppressions massives d'emplois (-14 % des effectifs entre 2010-2014)\*, repositionnement de nombreux-ses collègues, qui vont être amenés dans les semaines à venir à changer d'activités entraînant interrogations profondes sur l'avenir.

Une grève unitaire, bien suivie, a eu lieu dans l'ensemble des centres financiers le 23 juin 2015,

mais une grève d'une seule journée n'a pas ébranlé la direction.

Avec un nouveau chantier qui s'ouvre en parallèle sur les rythmes de travail : en gros, la boîte va tout chambouler au niveau de nos horaires.

\*contre -8,4 % dans l'ensemble de la Poste pendant la même période



# Les ouvriers ne seront plus des oranges-outans

Paroles ouvrières des canuts



de Raphaëlle PERRET

éditions cnt/RP

EN PRÉSENCE DE L'AUTEURE

Jeudi 10 mars 2016  
à 19 h

Local de la CNT  
44 rue Burdeau - 69001 LYON  
(métro Croix-Pâquet) - Tél : 09.53.38.41.60



## Les ouvriers ne seront plus des oranges-outans.

Paroles ouvrières de Canuts  
Coups de navette réunis par Raphaëlle Perret  
Éditions CNT-RP, 180 pages, 10 euros

En 1831, trois semaines à peine avant l'insurrection des canuts à Lyon, *L'Écho de la Fabrique*, le premier journal ouvrier pérenne en France, est créé. Il donne la parole aux tisseurs de soie, les canuts, en cette période de revendications et de réflexions profondes sur leur métier. Chaque semaine, en dernière page, de petites phrases satiriques épinglent les puissants : les *coups de navette*. Tournées de manière à contourner la censure, riches, pleines de créativité et d'humour, elles expriment l'esprit de révolte des canuts et la conscience aiguë des enjeux de leur temps



## Confédération Nationale du Travail - Syndicat CNT-PTT du Rhône

44 rue Burdeau 69001 LYON

Tel : 04 78 27 05 80 – cnt.ptt69@cnt-f.org – <http://www.cnt-f.org/>

### Contact / Adhésion A2

Nom : Prénom :

Code Postal : Ville :

Bureau :

Je souhaite adhérer

Je peux diffuser les tracts de la CNT

Lisez, diffusez, soutenez le **COMBAT SYNDICALISTE**  
Mensuel des syndicats CNT

**COMBAT SYNDICALISTE**  
33, rue des Vignoles  
75020 Paris

**ABONNEMENT :**  
1 an : 22 Euros  
ou Soutien : 30 Euros  
Chèques à l'ordre du CS

A retourner à notre adresse départementale ou par mail. Vous pouvez également nous écrire pour recevoir 3 numéros gratuits du Combat Syndicaliste, mensuel de la CNT.